



*Association de Protection Rivière Ariège*

APRA "Le Chabot"

Varilhes le 23 mars 2006

à

Monsieur le Président du  
CSM Ski Montagne de Blagnac

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 7 mars portant témoignage de la pollution que vous avez constaté près les sources de l'Ariège dès son entrée sur le territoire Français et je vous en remercie vivement.

Nous avons nous aussi constaté à plusieurs reprises l'état déplorable de la qualité de l'eau au sortir du territoire Andorran. En 1999 déjà nous avons interpellé les autorités andorranes par l'entremise des parlementaires ariégeois que nous avons saisis. La réponse faite alors par l'équivalent du ministère de l'environnement andorran permettait d'espérer un mieux puisque le Pas de la Case, à l'origine de la pollution constatée, devait s'équiper d'une station de traitement des eaux usées et du raccordement généralisé des habitants à un réseau de tout à l'égout, inexistant à l'époque ( ! ).

Si mieux il y a eu après la mise en service, il n'a hélas pas duré longtemps, vous en avez vous même fait le pénible constat. Dépassement des capacités de la station ou disfonctionnements hivernaux ?

Sur un milieu montagnard très fragile, aux étiage hivernaux très sévères dus aux longues période de gel intense, l'afflux massif de population génère des nuisances insupportables aux milieux aquatiques (entre autres atteintes). Nous avons de plus constaté une nouvelle source de pollution consécutive au stockage massif de neiges polluées, récupérées dans les rues, au niveau du premier lacet au dessus du Pas de la Case, et dont les ruissellements se déversent directement dans l'Ariège en amont du tunnel.

Nous ne manquerons pas, en complément de votre intervention, de saisir à nouveau les services de police de l'eau des deux départements concerné Ariège et Pyrénées Orientales ( la prise d'eau de la côte 1581m sert de restitution de compensation au Carol pour les eaux détournées du Lanoux et turbinées sur le versant de l'Ariège).

Vous remerciant de votre témoignage et de votre démarche, je vous adresse mes meilleurs sentiments associatifs.

Le Président de l'APRA  
« Le Chabot »  
Jean Pierre Jenn

*Association agréée Protection de la Rivière Ariège  
Membre d'Uminat et France Nature Environnement*

---

09120 Mairie de Varilhes. tel : 05 61 05 32 17 mail : [le.chabot@wanadoo.fr](mailto:le.chabot@wanadoo.fr)